Termes de Référence (TDR) d'une Étude de cartographie et d'identification de 15 organisations associatives féministes et de jeunesse actives dans le domaine des Droits et de la Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR), de l'ESC, la lutte contre les avortements à risque et les VSS en Mauritanie.

1. Contexte et justification

En Mauritanie, la promotion de la Santé et des Droits en Santé Reproductive (SDSR) constitue un enjeu majeur de santé publique et de développement social. Malgré les efforts consentis, les jeunes et les femmes font face à des défis persistants en matière d'accès à l'information et aux services de qualité.

La société civile, et particulièrement les associations de jeunesse, jouent un rôle de catalyseur dans le changement social et le plaidoyer. Pour renforcer l'impact des interventions futures, il est crucial d'identifier les acteurs locaux les plus dynamiques, structurés et influents dans ce domaine. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif principal est de réaliser une cartographie actualisée des acteurs de la société civile et d'identifier précisément 15 organisations (associations nationales, réseaux de jeunes, mouvements associatifs) opérant dans le domaine de la SDSR en Mauritanie.

Objectifs spécifiques :

- Répertorier les organisations actives dans les différentes wilayas du pays.
- Évaluer les capacités opérationnelles, techniques et institutionnelles de ces organisations.
- Analyser leurs domaines d'intervention spécifiques (PF, violences basées sur le genre, santé maternelle, plaidoyer, etc.).
- Sélectionner les 15 organisations les plus pertinentes sur la base de critères prédéfinis.

3. Résultats attendus

- Une base de données complète des organisations de jeunesse et associatives travaillant sur la SDSR en Mauritanie est disponible.
- Un rapport d'analyse sur les forces, faiblesses et besoins des acteurs identifiés est produit.
- Une fiche technique détaillée pour chacune des 15 organisations sélectionnées est fournie (gouvernance, zone d'action, réalisations majeures, contacts).

4. Méthodologie

Le/la consultant(e) devra proposer une méthodologie comprenant :

1. Revue documentaire : Analyse des rapports existants, des annuaires du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Santé et du Ministère de la Jeunesse.

2. Enquêtes de terrain/entretiens : Entretiens semi-directifs avec les leaders associatifs et les partenaires techniques et financiers (PTF).

3. Grille d'évaluation : Utilisation d'un outil de notation (scoring) pour sélectionner les 15 organisations selon des critères tels que :

- Légalité (existence juridique).
- Ancrage communautaire et zone géographique.
- Expérience avérée en SDSR (projets passés et en cours).
- Transparence financière et gouvernance interne.

5. Profil du consultant

- Expert en sciences sociales, santé publique ou développement communautaire (Bac+5 minimum).
- Expérience confirmée dans la réalisation de cartographies associatives ou d'études organisationnelles en Mauritanie.
- Excellente connaissance du paysage de la société civile mauritanienne et des enjeux de la SDSR.
- Maîtrise parfaite du Français et de l'Arabe (la connaissance des langues nationales est un atout).

6. Durée de la mission

La mission est estimée à 30 jours ouvrés, répartis comme suit :

- Phase préparatoire : 5 jours.
- Collecte de données : 12 jours.
- Analyse et rédaction du rapport : 8 jours.

7. Critères de sélection des organisations

Les 15 organisations devront être sélectionnées selon :

1. La légalité : Existence d'un récépissé ou reconnaissance officielle.

2. La vision : Priorité donnée aux droits des femmes et des jeunes.

3. L'expérience : Au moins 2 ans d'activités